

Non au racolage en EHPAD

Date : 16 mai 2020

J'ai déjà pointé [ICI](#) même une correspondance du député LREM Florian Bachelier, qui a été délivrée à tous les résidents de l'EHPAD du Clos Saint Martin ainsi qu'à leur famille par l'intermédiaire du directeur de l'établissement Gilbert Frangeul.

J'y reviens en m'interrogeant sur la pertinence d'une décision de la direction qui a pour effet de mettre à la disposition d'un élu une liste de diffusion constituée de la totalité des résidents d'un établissement, surtout lorsque l'on sait que ces résidents sont par définition dépendants physiquement ou/et psychiquement, voire parfois sous tutelle, et qu'ils sont vraisemblablement encore plus vulnérables en pleine période de confinement.

Par ailleurs, j'observe que ce document a été créé par le secrétariat de la questure de l'Assemblée Nationale (dont ce n'est absolument pas la mission) le 24 avril 2020 à 11h15 et qu'il a été transmis par la direction de l'établissement le jour même à 17h27 aux familles du Clos Saint Martin (ça va très vite), pour les inviter sans le moindre état d'âme à en discuter avec les résidents...

Alors même qu'en raison de la pandémie, les visites sont à cette date-là encore interdites et qu'elles vont le rester pour les personnes âgées les plus en difficulté.

A minima, n'y avait-il pas lieu de consulter préalablement le Conseil de la vie sociale qui est l'instance élue composée de représentants des résidents, des familles et du personnel créée pour donner son avis et faire des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement ?

Du fait qu'il ne semble pas y avoir eu la moindre hésitation, je ne peux qu'établir un lien avec les engagements personnels du directeur Gilbert Frangeul qui est un soutien notoire de La République en Marche.

En témoignent par exemple son invitation aux députés LREM Christine Cloarec - Le Nabour et Mustapha Laabid pour une rencontre in situ le 8 janvier 2018, ou encore son positionnement du 28 janvier 2019 au lendemain de la Marche Républicaine des Libertés organisée à Paris en soutien au Président Emmanuel Macron :



Gilbert Frangeul
@pierrefgl



En réponse à [@COSTESLionelEr](#) et [@EmmanuelMacron](#)



23:01 · 28/12/2018 · [Twitter for Android](#)

... sans compter notamment la mission qui lui a été confiée par Christine Cloarec - Le Nabour d'animer les ateliers « Autonomie - Grand âge » au restaurant « La Grenouillère » à Vitré dans la soirée du 1^{er} mars 2019.

Mais qui incriminer le plus :

- Gilbert Frangeul, pour ne pas avoir respecté le principe de neutralité auquel il est tenu ?
- Florian Bachelier pour l'avoir ainsi poussé à la faute, visiblement sans la moindre réflexion d'ordre déontologique ?

Enfin, pour en appréhender le vide abyssal, je vous invite à lire attentivement le courrier en question que vous trouverez ci-dessous.

Vous constaterez que cette missive d'essence purement empathique ne permet d'espérer au mieux que la remise d'une médaille aux professionnels, et peut-être au passage aux résidents survivants.

Rédigée par Florian Bachelier entre les deux tours des élections municipales, elle assoit la position de sa compagne Carole Gandon, candidate LREM à la mairie de Rennes, qui vient de publier un communiqué dans lequel la liste « Révéler Rennes » sollicite *«d'accélérer la valorisation salariale des agents des EHPAD comme des aides à domicile »*.

Mais il se trouve que ça non plus... ça ne mange pas de pain, puisque ce n'est absolument pas de la compétence de la municipalité.

[courrier de Florian Bachelier à tous les résidents de l'EHPAD du Clos Saint Martin](#)